RÉGION ACADÉMIQUE PAYS DE LA LOIRE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE — Rentrée 2017

SERIE SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'HOTELLERIE ET DE LA RESTAURATION

Seconde spécifique

Dossier de candidature

A compléter et à remettre <u>à votre établissement actuel</u> pour le vendredi 7 avril 2017 dernier délai

CANDIDAT(E)

NOM et Prénom : …… CLASSE : ……

Date de naissance : ……/……/…… Identifiant élève (INE) : ……

ETABLISSEMENT ACTUEL (Nom, ville et code postal) : ……

……

NOM (s) et Prénom (s) du (ou des) représentant (s) légal (aux) :

1- …… Lien de parenté : ……

2- …… Lien de parenté : ……

Adresse du responsable 1 : …… Téléphone domicile : ……

…… portable : ……

Code postal - Ville : ……

VŒU DU (DE LA) CANDIDAT(E)

Ce dossier de candidature concerne la classe de seconde spécifique du baccalauréat technologique série sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration des trois établissements publics ci-dessous.

<u>Attention, vous ne pouvez formuler qu'un seul vœu</u>.

Etablissement	Coordonnées	Cocher le vœu souhaité	Régime
Loire-Atlantique			
Lycée polyvalent Nicolas Appert, lycée des métiers d'hôtellerie-restauration	24 Avenue de la Cholière – BP 57 44702 ORVAULT Cedex ✆ : 02.51.78.22.00	☐	Internat ☐ Demi-pension ☐ Externat ☐
Maine-et-Loire			
Lycée polyvalent Sadi Carnot-Jean Bertin, lycée des métiers d'hôtellerie-restauration	25 rue Marceau – BP 10 49401 SAUMUR Cedex ✆ : 02.41.53.50.00	☐	Internat ☐ Demi-pension ☐ Externat ☐
Vendée			
Lycée professionnel Edouard Branly	5 Boulevard E. Branly – BP 259 85006 LA ROCHE-SUR-YON Cedex ✆ : 02.51.24.06.06	☐	Internat ☐ Demi-pension ☐ Externat ☐

A ……, le ……

Signature du (de la) candidat(e) : Signature du (ou des) représentant(s) légal(aux) :

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

- ☐ Photocopie des bulletins trimestriels de l'année en cours
- ☐ Attestation de stage(s) éventuellement effectué(s) dans la profession hôtelière
- ☐ Deux enveloppes autocollantes rédigées à votre adresse et affranchies (tarif lettre prioritaire)

⚠ **La page 3 de ce dossier doit être complétée par l'établissement actuel de votre enfant.**

INFORMATIONS SUR LA FILIERE HOTELLERIE-RESTAURATION

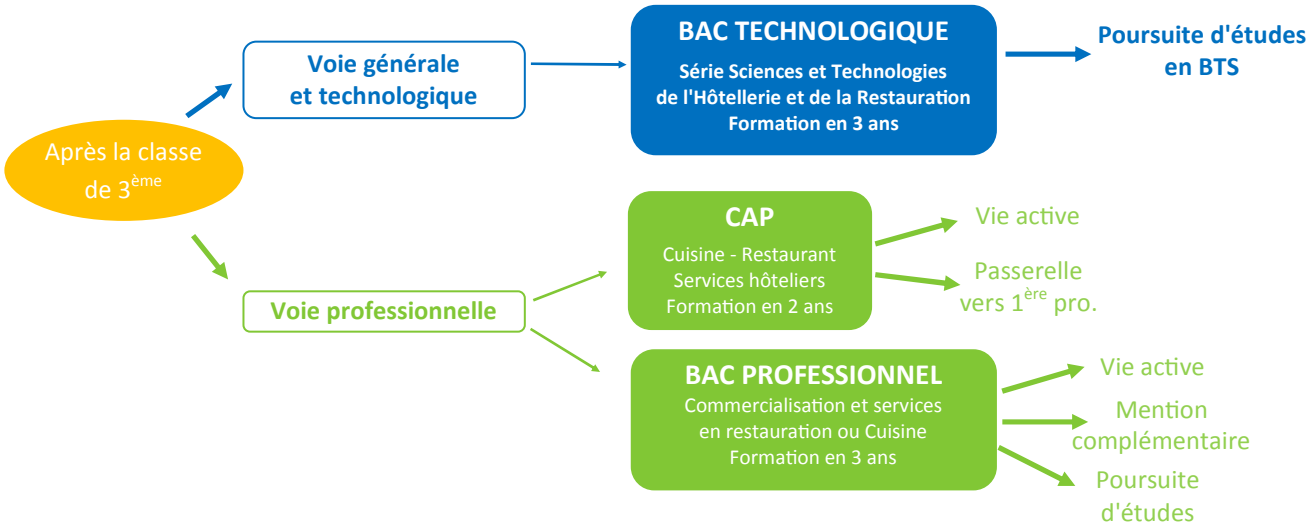

Le bac technologique Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR) s'adresse aux élèves désireux d'exercer dans les métiers de la restauration, de l'accueil, de l'hébergement et de la gestion hôtelière.
Ce bac se compose d'enseignements généraux et d'un enseignement technologique polyvalent ce qui le distingue du bac professionnel.
L'un des objectifs de la série STHR est de développer une base culturelle technologique forte pour favoriser la poursuite d'études supérieures, notamment en BTS du secteur.

INFORMATIONS UTILES SUR LA PROCEDURE DE RECRUTEMENT

1- Candidature

Complétez et remettez ce dossier avec les pièces justificatives **à votre établissement actuel** pour le :

VENDREDI 7 AVRIL 2017 dernier délai

ATTENTION : Vous devez également indiquer votre vœu pour une seconde spécifique STHR sur **la fiche de vœu de la première phase d'affectation** (fin avril) que votre établissement actuel vous remettra, que vous soyez scolarisé(e) en établissement public ou privé.
Ce vœu doit impérativement être saisi par votre établissement actuel dans l'application Affelnet lycée avant le jeudi 4 mai 2017.

2- Entretien individuel

Si votre dossier est retenu, vous serez convoqué(e) à un **entretien individuel** dans l'établissement demandé :

entre le **MARDI 2** et le **MARDI 9 MAI 2017**

3- Résultats et confirmation du vœu

Résultats du recrutement en seconde spécifique STHR : **VENDREDI 12 MAI 2017**

- Vous êtes **admis(e)** : vous confirmez votre vœu en l'indiquant en rang 1 sur la fiche de vœux de la phase principale d'affectation (fin mai) **que vous soyez scolarisé(e) en établissement public ou privé**.

- Vous êtes en **liste supplémentaire** : vous maintenez votre vœu en l'indiquant en rang 1 sur la fiche de vœux de la phase principale d'affectation (fin mai) **que vous soyez scolarisé(e) en établissement public ou privé**. Il est conseillé d'ajouter d'autres vœux pour obtenir une affectation dans une formation.

- Vous êtes **refusé(e)** : vous devez formuler d'autres demandes sur la fiche de vœux de la phase principale d'affectation.

CADRE RESERVE A L'ETABLISSEMENT ACTUEL DU (DE LA) CANDIDAT(E)

1- Envoi des dossiers : l'établissement actuel adresse le dossier de candidature de chaque candidat(e) à l'établissement d'accueil concerné

au plus tard pour le **JEUDI 27 AVRIL 2017**

2- Saisie dans AFFELNET LYCEE lors de la première phase d'affectation

*Il est impératif de **saisir** le vœu de 2nde spécifique STHR dans AFFELNET lors de la première phase d'affectation, du **jeudi 27 avril au jeudi 4 mai 2017**.*

*L'élève peut formuler **un seul vœu** : soit pour une seconde spécifique STHR, soit pour une pré affectation en voie professionnelle publique, soit pour une formation professionnelle à recrutement sur dossier.*

3- Entretiens individuels

*Les élèves dont le dossier est retenu seront convoqués à un entretien individuel qui se déroulera à l'établissement d'accueil entre **les mardi 2 et mardi 9 mai 2017**.*

4– Résultats du recrutement en seconde spécifique STHR

*L'établissement actuel de l'élève pourra informer les familles des résultats à compter du **vendredi 12 mai 2017**. Les élèves doivent être informés en amont de la nécessité d'envisager d'autres vœux de formation dès le mois de mai afin de préparer la phase principale d'affectation dans l'éventualité où ils ne seraient pos admis.*

5- Saisie sur AFFELNET lors de la phase principale d'affectation - du mardi 30 mai au jeudi 8 juin 2017 (16h)

Seuls les élèves admis ou en liste supplémentaire qui confirment ce choix en vœu 1 doivent être saisis lors de cette phase d'affectation. Les élèves refusés doivent formuler d'autres vœux.

A COMPLETER PAR L'ETABLISSEMENT ACTUEL DU (DE LA) CANDIDAT(E)

Classe actuelle : ……

Disciplines	Moyenne annuelle Année précédente	Moyenne 2 trimestres Année en cours	Observations des professeurs Année en cours
Français			
Mathématiques			
Anglais			
Autre langue vivante Préciser : ……			

Avis motivé du chef d'établissement

sur le projet seconde spécifique STHR du (de la) candidat(e)

A……, le……

Signature du chef d'établissement et cachet de l'établissement

CADRE RESERVE A L'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL

Décision de la commission d'examen du dossier	Décision du chef d'établissement après entretien individuel et avis du jury
☐ Convocation à l'entretien individuel	☐ Inscrit(e) en liste principale
☐ Candidature non retenue	☐ Inscrit(e) en liste supplémentaire : n°
	☐ Refusé(e)
Signature du président de la commission d'examen du dossier :	Signature du chef d'établissement :